

## Les étapes de l'appel à projets

### Candidature

Vous êtes seul ou un groupe d'habitants (même incomplet) ? La démarche vous intéresse ? Consultez le cahier des charges et venez à la réunion d'information.

Vous choisissez un des terrains et définissez un projet commun. Vous pouvez vous faire accompagner ou non par un professionnel (assistance à maîtrise d'ouvrage, bailleur social, promoteur immobilier, coopérative, association...).

Vous rédigez un dossier expliquant votre projet, vos intentions, votre motivation, le montage juridique et financier envisagé, ainsi que les moyens mobilisables par chacun (emprunt, apport personnel...).

Le dossier de pré-candidature doit être impérativement transmis à la direction de l'habitat de la ville de Lille avant le **10 décembre 2013**.

### Finalisation des groupes

La Ville de Lille propose des ateliers d'information destinés à faciliter les échanges entre les candidats pour finaliser les groupes et préciser les projets. Les dossiers de candidatures définitifs sont déposés ensuite.

### Jury de sélection

Le jury de sélection est constitué de représentants de la Ville de Lille, de la Communauté Urbaine (LCU) et de la SPL Euralille. Il examine l'ensemble des candidatures et des projets et désigne les 6 équipes lauréates et les 6 équipes suppléantes.

### Montage du projet

Les modalités de mise au point architecturale, technique, juridique et financière sont ensuite définies avec chaque équipe retenue.

### Construction

Une fois les étapes précédentes finalisées, les terrains sont vendus aux équipes lauréates, sous réserve de validation préalable de la faisabilité de leurs projets. Les travaux de construction peuvent dès lors démarrer.

Nota bene : Si le projet définitif d'une équipe lauréate n'est pas validé, le jury désigne alors une équipe suppléante pour la phase de construction.

## L'habitat participatif, c'est habiter autrement !

Réunion publique  
**4 octobre à 18h30**  
à l'Hôtel de Ville de Lille  
(place Augustin Laurent)

Présentation des terrains, explications du cahier des charges et de la démarche, témoignages d'habitants d'opérations d'habitat participatif, rencontre avec les autres candidats intéressés.

**Cahier des charges et dossier de candidature téléchargeables sur :**  
[www.mairie-lille.fr](http://www.mairie-lille.fr) rubrique Urbanisme et Logement/Se loger

Les candidatures sont à déposer avant le **10 décembre 2013**  
à l'Hôtel de Ville  
Place Augustin Laurent  
CS 30667  
59033 Lille Cedex

### Pour plus d'informations

■ Mairie de Lille - Direction Habitat et Risques urbains et sanitaires  
Tel. 03 20 49 51 94 - [habitatparticipatif@mairie-lille.fr](mailto:habitatparticipatif@mairie-lille.fr)

■ Association HEP (Habitat écologique partagé)  
Permanence chaque 2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 18h à 19h à la MRES  
23 rue Gosselet à Lille.  
Tel. 03 20 59 89 66 - [hep-request@listes.ironie.org](mailto:hep-request@listes.ironie.org)

■ CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord  
98 rue des Stations à Lille  
Tel. 03 20 57 67 67

■ Citymix France - Maison des Associations  
72/74 rue Royale à Lille  
[www.citymix.eu](http://www.citymix.eu)

■ Quelques sites internet spécialisés  
[www.ecohabitatgroupe.fr](http://www.ecohabitatgroupe.fr)  
[www.habicoop.fr](http://www.habicoop.fr)  
[www.habitatgroupe.org](http://www.habitatgroupe.org)



ville de  
**Lille**



**NOUS AVONS LES TERRAINS.  
A VOUS D'IMAGINER  
VOTRE LOGEMENT  
AVEC VOS FUTURS VOISINS.**

2<sup>ème</sup> appel à projets d'habitat participatif.  
Pour en savoir plus, venez participer à la  
réunion publique !



## L'habitat participatif Imaginez votre logement avec vos voisins

### Qu'est ce que l'habitat participatif ?

C'est une démarche collective où des personnes imaginent, conçoivent, construisent puis gèrent ensemble leur nouveau logement entre futurs voisins. Les projets d'habitat participatif peuvent se décliner selon un large éventail de possibilités : social ou libre, en locatif ou en achat.

L'habitat participatif est :

- plus solidaire et plus convivial parce qu'il permet la mutualisation et l'échange entre voisins tout en respectant l'intimité de chacun,
- souvent plus qualitatif, parce qu'il répond mieux aux besoins de chaque habitant,
- parfois plus économique,
- toujours plus durable.

### Comment ça marche à Lille ?

La Ville de Lille soutient les projets d'initiative citoyenne qui apportent un mieux vivre ensemble, du lien social, une mixité sociale, culturelle et générationnelle. Après le succès du 1<sup>er</sup> appel à projet lancé en 2011, la ville continue à favoriser un habitat associant solidarité, innovation et développement durable et renouvelle l'expérience en 2013.

Six terrains, de tailles et de localisations différentes (cf. carte jointe), seront vendus aux groupes d'habitants lauréats, pour leur permettre de concevoir et de réaliser des opérations de constructions neuves ou de rénovation de logements. Le projet peut inclure des espaces partagés et des locaux professionnels.

Ces terrains sont mis à disposition par la Ville de Lille, la Communauté Urbaine (LCU) et la SPL Euralille.

### Vous voulez imaginer votre habitat avec vos voisins ?

**Une forme de vie collective  
et solidaire vous fait envie ?  
Répondez à l'appel à projets !**

## Présentation des terrains

### 1. Un terrain situé au cœur du Vieux Bois-Blancs, et à proximité immédiate de l'éco-quartier des Rives de la Haute Deûle (rue du Pont à Fourchon)

Ce terrain permet de réaliser une opération d'environ 11 à 14 logements environ.

Le quartier des Bois-Blancs bénéficie d'une vie de quartier dynamique et de la proximité du canal de la Deûle. Il connaît une profonde transformation portée par le pôle d'excellence Euratechnologies ainsi que par le projet d'éco-quartier des Rives de la Haute Deûle qui comptera 1200 logements neufs (28% de locatifs sociaux, 27% d'accession aidée à la propriété et 45% de libre ou d'intermédiaire).

### 2. Un terrain situé dans le Vieux Faubourg de Béthune, à proximité immédiate des jardins Familiaux «les coccinelles»

Ce terrain pourra accueillir environ 11 à 15 logements dans un cadre verdoyant.

Ce quartier de maisons de ville se caractérise par une desserte en transports en commun performante (gare Lille CHR, 5 lignes de bus) et un accès rapide au réseau autoroutier. Il compte de nombreux équipements sportifs d'excellence (le Jardin des Sports, le Stade Léo Lagrange ou le Tennis Club Lillois).

Les terrains situés à Fives, profitent d'une vie de quartier animée et d'une connexion rapide au centre-ville :

### 3. Un terrain situé rue de Philadelphie, pour une opération d'environ 10 logements.

### 4. Un terrain situé rues de Rivoli et de Château-dun, pour une opération d'environ 12 logements.

### 5. Un terrain à l'angle des rues de Rivoli et La Fontaine, pour une opération d'environ 6-7 logements.

Fives compte de nombreux équipements scolaires, culturels (la salle des fêtes, le Splendid, le théâtre Massenet...) et sportifs. Ce quartier poursuit sa métamorphose engagée depuis 10 ans par de nombreuses constructions et rénovations de logements, la requalification des espaces publics (place de Fives, parcs) et bientôt la reconquête de Fives Cail Babcock.

### 6. Un terrain situé dans le secteur d'aménagement de la Porte de Valenciennes, un nouveau quartier proche du centre-ville et de St Sauveur

Au sein du lot 4.2, environ 15 à 20 logements seront réalisés en habitat participatif.

La Porte de Valenciennes accueillera 1000 nouveaux logements, des bureaux, des commerces, des équipements et des espaces publics de qualité, tout en bénéficiant d'une desserte en transports optimale (métro, réseau autoroutier).

